

Comité National de l’ITIE



**Analyse de la structure du
Comité National ITIE Mauritanie**

Dakar, le 10 septembre 2014



Sommaire

I- Données de l'analyse structurelle du Comité National ITIE

II- La situation initiale

III- La situation actuelle

IV- Les conclusions et recommandations formulées

L'ITIE: Données de base

I- Données de l'analyse structurelle du Comité National ITIE

A) Le cadre juridique et institutionnel...

i) Le dispositif normatif

a) La réglementation internationale

- la norme ITIE de 2013
- guide à l'attention des législateurs

b) La réglementation interne

- Décret 2006-001 portant création, organisation et fonctionnement du CNITIE (abrogé)
- Décret 2009-231 du 13 janvier abrogeant et remplaçant le décret 2006-029 du 1^{er} mars 2006, portant création, organisation et fonctionnement du CNITIE
- Arrêté N°3720/2009 fixant les modalités de fonctionnement du CNITIE
- Règlement intérieur (juin 2006)

ii) Le cadre institutionnel

Comité National de l'ITIE (*ancrage au niveau du premier Ministère et chapeauté par le Conseiller du Premier Ministre chargé du Bureau d'organisation et Méthode/ BOM*) ;

La Cellule d'Appui technique au Comité National de l'ITIE, chapeauté par le Secrétaire Permanent placé sous l'autorité du Président du Comité National ITIE

- *Il est rapporteur du Comité National*

Il anime le Secrétariat technique et rend compte au Président du Comité National ITIE.

II- La situation initiale

A partir de septembre 2005 : mise en place d'un comité National ITIE qui comprenait même des partis politiques, des syndicalistes et des représentants du patronat.

- **III- La situation actuelle**
- **Existence d'un Comité National avec une forte représentation des OSC mais nécessité d'une réforme structurelle...**
- **Comment ?**
- Ouverture
- Institution d'un système de back up pour permettre d'assurer la continuité du fonctionnement du CNITIE ;
- Partage des connaissances d'une institution et de nouveaux mécanismes de gouvernance avec ses collaborateurs
- Objectif global :
- Groupe multipartite plus qualitatif
- Utilisation des compétences intra-muros avec tout ce que cela aura comme portée au niveau même de l'atteinte des objectifs

Il y a des recommandations transversales et d'autres qui sont spécifiquement adressées soit au Comité National ITIE soit à la Cellule d'Appui technique au Comité National ITIE.

A) Recommandations transversales

- a) La révision du cadre normatif de l'ITIE en Mauritanie pour garantir plus de souplesse dans la désignation des représentants du CNITIE ;
- b) remplacer le règlement intérieur existant par deux règlements intérieurs (un pour le Comité national et un pour le Secrétariat technique) ;
- c) Envisager par les compagnies extractives et la société civile de constituer des groupes d'intérêts ad hoc au Comité national ITIE ;
- d) Engager une réflexion sur le champ d'application actuel de l'ITIE aux nouvelles exigences de l'ITIE et des besoins additionnels ;
- e) Présenter (rappeler) au Secrétariat et au comité national de l'ITIE et son fonctionnement (en particulier les responsabilités incombant aux deux organes ;

I. L'ITIE: La nouvelle norme

Groupe multipartite (gouvernement, entreprises & société civile)

Définir un périmètre d'application ---> **rapport ITIE** ---> communication ---> débat informé

Faire le lien avec d'autres informations disponibles publiquement

Informations sur les licences

Participation de l'État

Transparence des Contrats (encouragée)

Publication de données

Propriété réelle (encouragée)

Entreprises divulguent les paiements

Gouvernements divulguent les revenus

Entreprises État

Transit (encouragé)

Paiements sociaux & dépenses des entreprises de l'État quasi-fiscales

Rapport ITIE

Les revenus du gouvernement sont vérifiés de manière indépendante
(Données publiées au moins par entreprise et flux de revenus)

Transferts infranationaux

Licences & Contrats

Suivi des opérations

Collecte des Taxes

Gestion des Revenus

Gestion des Dépenses

II – L'ITIE en Mauritanie

Les différentes étapes de la mise en œuvre.

- **2005 (oct.)** : Adhésion de La Mauritanie à l'ITIE
- **2006** : Mise en œuvre de l'ITIE par la mise en place du premier Comité
- **2007** : Publication des rapports 2005 - 2006
- **Février 2009** : élection de la Mauritanie au CA de L'ITIE
- **Octobre 2009** : Mise en place du Nouveau Comité et Relance du Processus de Validation
- **Janvier 2010** : sélection du Validateur qui soumet son rapport au CA de l'ITIE en octobre 2010
- **Décembre 2010** : la Mauritanie est déclarée « Pays Proche de la Conformité »
- **Octobre 2011** : levée de toutes les réserves
- **Le 15 février 2012** : la conformité totale est accordée
- **26 février 2013** : suspension provisoire de la conformité du pays.
- **27 juin 2013** : levée de cette suspension
- **Janvier**démarrage des activités 2014/2015.

II - L'ITIE en Mauritanie:

La qualité de la mise en œuvre.

- **La restructuration du Comité National en 2009 a renforcé sa représentativité : 8 gouvernement, 8 entreprises et 14 pour la Société Civile.**
- **Le mode de désignation des membres**
- **le caractère bénévole de fonction du Président et des membres**
- **L'indépendance vis-à-vis des entreprises.**
- **Le renforcement du cadre juridique des secteurs extractifs.**
- **La publication des données financières sur le site du Trésor.**
- **La qualité des rapports ITIE.**

III- Les rapports ITIE 2010 et 2011.

Les périmètres des entreprises

- Toutes les entreprises minières et pétrolières ont été prises en compte:

Situation des entreprises	Secteur Pétrolier		Secteur Minier	
	2010	2011	2010	2011
Exploitation	2	2	3	3
Exploration	7	7	61	58
Réponses				
Exploitation	2	2	3	3
Exploration	6	6	51	52

III- Les rapports ITIE 2010 et 2011.

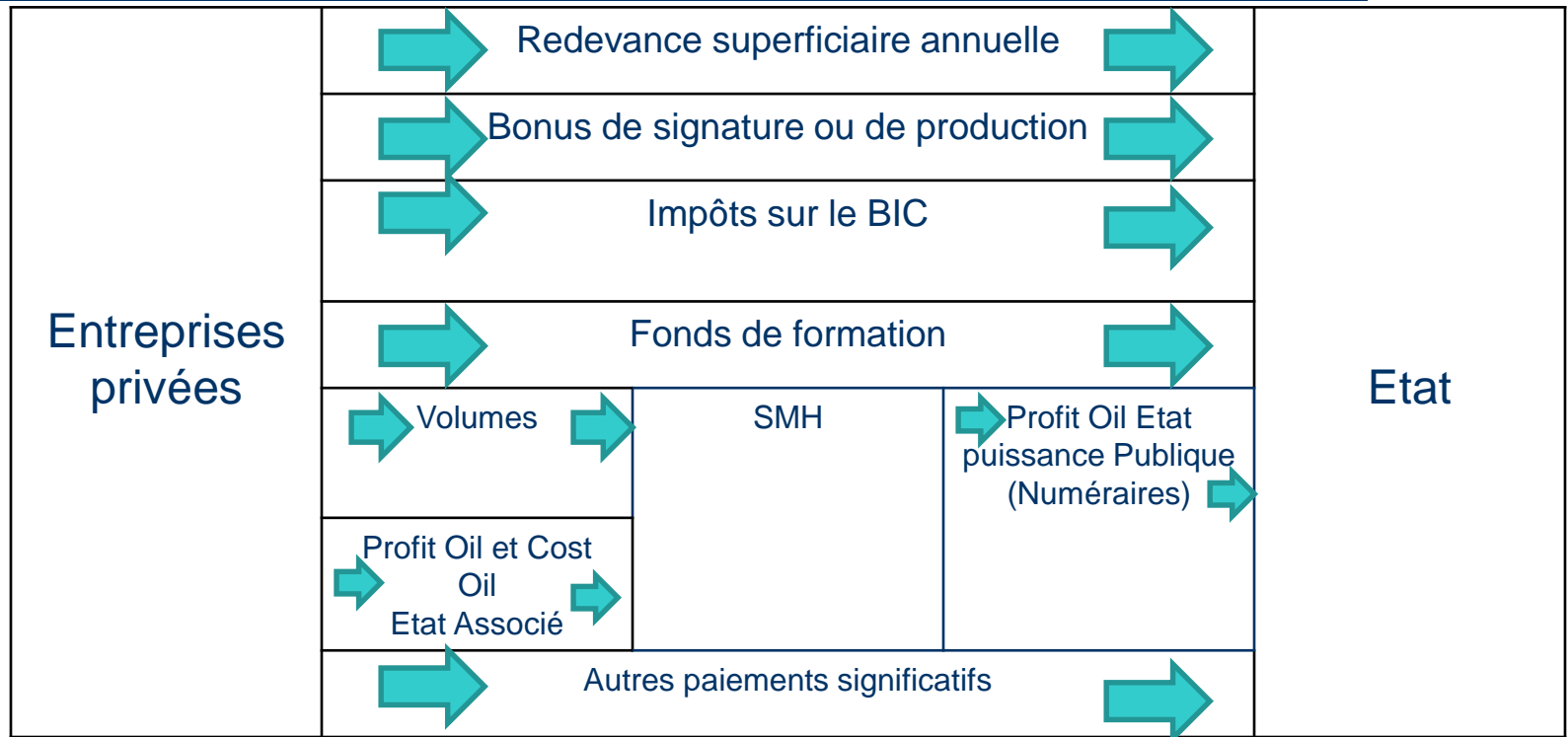
Le périmètre de revenus

- Toutes les taxes et impôts prévus par le code pétrolier et minier ont été pris en compte:

Situation des entreprises	Secteur Pétrolier		Secteur Minier	
	2010	2011	2010	2011
Exploitation	2	2	3	3
Exploration	7	7	61	58
Réponses				
Exploitation	2	2	3	3
Exploration	6	6	51	52



















III- Les rapports ITIE 2010 et 2011.

Le périmètre des revenus du secteur pétrolier



III- Les rapports ITIE 2010 et 2011.

Le périmètre des revenus du secteur minier

		Taxe rémunératoire		
Entreprises privées		Redevance superficielle annuelle		Etat
		Redevance minière		
		Impôts sur le BIC		
		Dividendes versés à l'Etat		
		Redevance annuelle unique		
		TVA		
		Autres paiements significatifs		
				

III- Les rapports ITIE 2010 et 2011.

Le résultat des rapports

(KUSD)	Secteur des hydrocarbures 2010			écart
	Flux déclarés			
	Entreprises	SMH	Etat	
Redevance superficielle annuelle	325	-	345	(20)
Bonus de signature ou de production	2000	-	2000	-
Pénalités de non exécution des programmes d'exploitation et de développement	-	-	-	-
BIC	-	-	-	-
Fonds de formation	1488	-	1337	151
Profit oil (Etat Puissance Publique) commercialisé pour le compte de l'Etat		34705	34705	-
Dividendes versés à l'Etat	-	-	-	-
Autres paiements significatifs versés à l'Etat	-	-	77	(77)
Total	3813	34705	38464	

III- Les rapports ITIE 2010 et 2011.

Le résultat des rapports

(KUSD)	Secteur des hydrocarbures 2011			écart
	Flux déclarés			
	Entreprises	SMH	Etat	
Redevance superficielle annuelle	180	-	154	26
Bonus de signature ou de production	14000	-	14000	-
Pénalités de non exécution des programmes d'exploitation et de développement	5000	-	5000	-
BIC	-	-	-	-
Fonds de formation	1200	-	1107	93
Profit Oil (Etat Puissance Publique) commercialisé pour le compte de l'Etat		48062	48062	-
Dividendes versés à l'Etat	-	-	-	-
Autres paiements significatifs versés à l'Etat	-	-	107	(107)
Total	20380	48062	68430	

III- Les rapports ITIE 2010 et 2011.

Le résultat des rapports

(M MRO)	Secteur des mines 2010		
	Flux déclarés		écart
	Entreprises	Etat	
Taxes rémunératoire	281	403	(122)
Redevance superficiare annuelle	754	702	52
Redevance minière	8324	8197	127
BIC	-	-	-
Dividendes versés à l'Etat	5262	5262	-
Impôts sur les dividendes exportés	-	-	-
Redevance annuelle unique	20039	20039	-
TVA	10111	9711	340
Autres paiements significatifs versés à l'Etat	3886	3647	239
Total	47875	47239	

III- Les rapports ITIE 2010 et 2011.

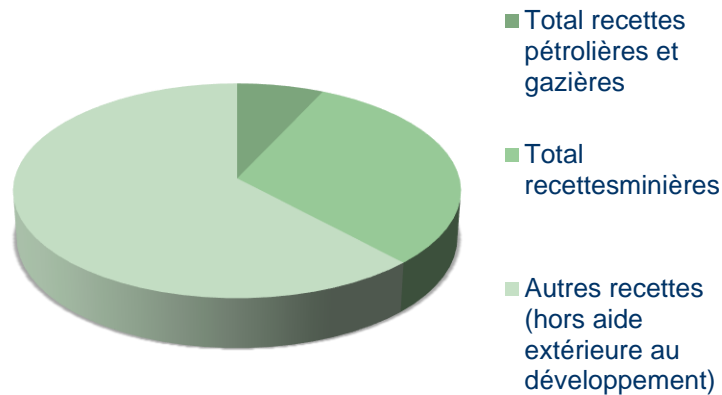
Le résultat des rapports

(M MRO)	Secteur des mines 2011		
	Flux déclarés		écart
	Entreprises	Etat	
Taxes rémunératoire	206	254	(48)
Redevance superficiare annuelle	806	1438	(632)
Redevance minière	7424	7389	35
BIC	1995	2272	(277)
Dividendes versés à l'Etat	28743	28743	-
Impôts sur les dividentes exportés	-	-	-
Redevance annuelle unique	27553	27553	-
TVA	12259	12066	193
Autres paiements significatifs versés à l'Etat	17249	9664	7585
Total	91052	84588	

III- Les rapports ITIE 2010 et 2011.

Le résultat des rapports

- Contribution du secteur extractif au budget de l'Etat



Quelques agrégats clés

En 2010, la contribution totale des industries extractives en Mauritanie était de l'ordre de 58 milliards de MRO. En termes de répartition, cela correspond à 18% pour les hydrocarbures et 82% pour les mines. Ce qui représente 24% des recettes totale de l'Etat

En matière d'hydrocarbures, la Mauritanie dispose de 100 millions de barils (réserves prouvées).

La production de brut a commencé en février 2006 sur le Champ Chinguetti en offshore.

La production actuelle est d'environ 800 bbl/j. Elle était de 66000 bbl/j en début de production en 2006.

www.tresor.mr (pour l'historique de la production journalière).

Concernant le secteur minier (fer, or et cuivre), il représentait en 2010 près de 28% du PIB. La valeur totale des exportations était estimée à 412 milliards de MRO ainsi répartie en termes de pourcentage : 63% pour le fer, 25% pour l'or et 13% pour le cuivre. L'ensemble représente 28% du PIB.

IV- Quelques agrégats clés (suite et fin)

En 2011, le secteur extractif a contribué à hauteur de 110 milliards de MRO soit 17% pour les hydrocarbures et 83% pour le secteur minier. Ce qui représente pour cette date 38% des recettes de l'Etat.

L'exploitation pétrolière a représenté, en, termes de valeur ajoutée, à 54 milliards de MRO.

La production actuelle est d'environ 700 bbl/j.

Le potentiel actuel des industries extractives est énorme : il faut donc s'attendre à des flux plus importants et conséquemment à plus d'activités pour le CNITIE.

L'ITIE

Merci de votre attention!

bpamadou@gmail.com